



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 novembre 2015

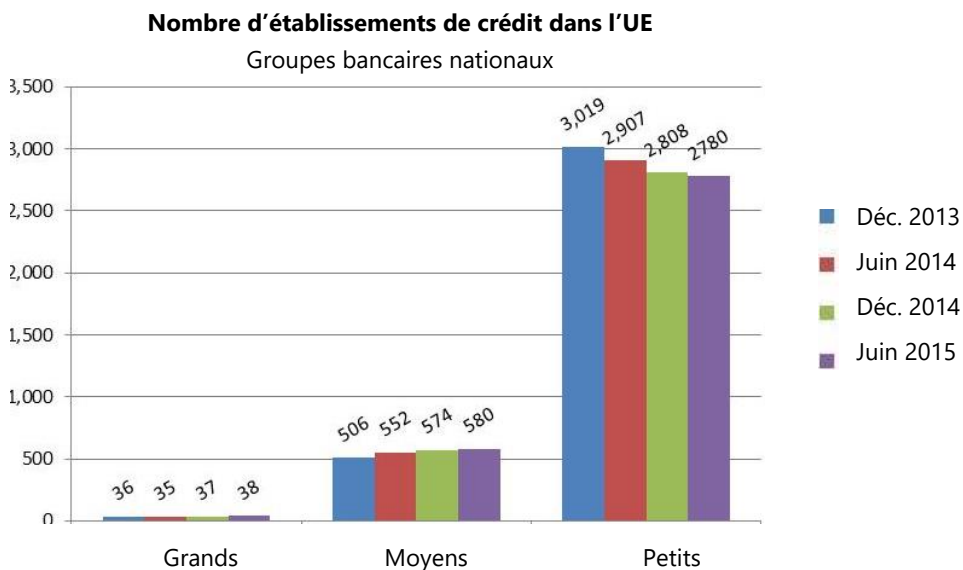
La BCE publie les données bancaires consolidées trimestrielles pour mars et juin 2015

- Le total des actifs domestiques des établissements de crédit de la zone euro a légèrement augmenté, de 200 milliards d'euros, au premier semestre 2015, atteignant 24 465 milliards.
- Le nombre d'établissements de crédit nationaux dans l'UE a continué de diminuer, revenant de 3 419 à 3 398.
- À compter des données pour 2015, les données bancaires consolidées seront publiées tous les trimestres, permettant ainsi de donner plus fréquemment un aperçu des évolutions du secteur bancaire européen.
- Les données trimestrielles sont un sous-ensemble des données annuelles correspondantes, mais couvrent néanmoins dans une large mesure les informations pertinentes pour l'analyse du secteur bancaire.
- Les données bancaires consolidées sont publiées pour la première fois avec une périodicité trimestrielle ; les données sont provisoires et sont susceptibles de faire l'objet de révisions.

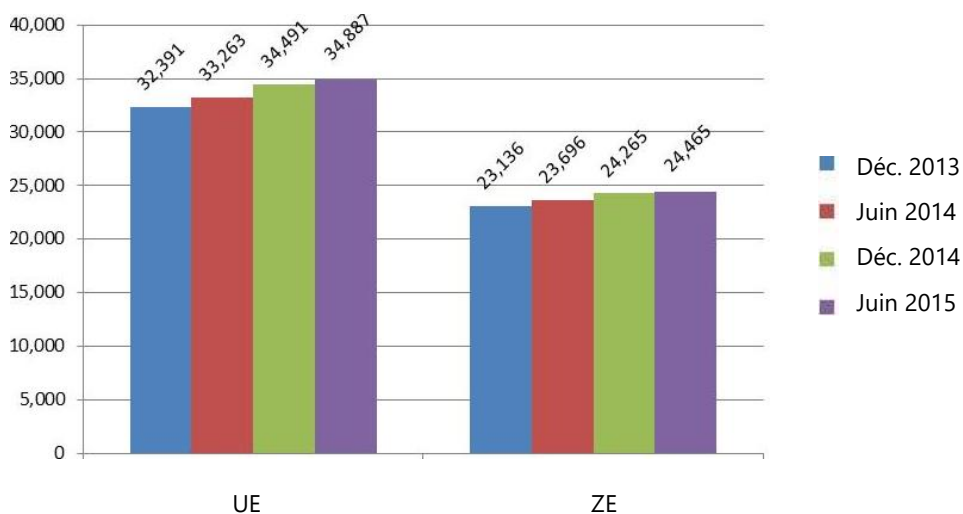
Banque centrale européenne Direction Générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France



Total des actifs des établissements de crédit de l'UE et de la zone euro (en milliards d'euros)



La Banque centrale européenne (BCE) a publié les données bancaires consolidées (*Consolidated Banking Data* – CBD) de mars et juin 2015, un ensemble de données relatives au système bancaire de l'UE sur une base consolidée. La nouveauté de cette publication tient au fait que les données bancaires consolidées seront à présent publiées avec une périodicité trimestrielle, au lieu de deux fois par an jusqu'à présent, ce qui permet de disposer plus fréquemment d'un aperçu des évolutions dans le secteur bancaire européen.

Banque centrale européenne Direction Générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Dans ce nouveau cadre, les données bancaires consolidées établissent une distinction entre un ensemble complet de données de fin d'année et un sous-ensemble simplifié pour les données trimestrielles. Les données bancaires consolidées trimestrielles couvrent cependant les informations pertinentes nécessaires à l'analyse du secteur bancaire de l'UE. Cette amélioration de la qualité des données et l'augmentation de leur fréquence ont été rendues possibles par l'entrée en vigueur des normes techniques d'exécution relatives au *reporting* prudentiel de l'Autorité bancaire européenne (ABE) (*European Banking Authority's (EBA) Implementing Technical Standards on Supervisory Reporting*), qui ont sensiblement accru la disponibilité et l'étendue des données prudentielles harmonisées dans l'ensemble de l'UE. En particulier, les indicateurs de la qualité des actifs ont été largement remplacés par de nouvelles données sur les créances douteuses ainsi que par des informations clés concernant la *forbearance*. De nouvelles statistiques sont également publiées avec des mesures de la liquidité, du financement et des actifs gagés.

Les données bancaires consolidées incluent des statistiques relatives aux différents États membres de l'UE ainsi qu'à l'ensemble de l'Union européenne et de la zone euro. Cet ensemble de données inclut un large éventail d'indicateurs de rentabilité et d'efficience, d'indicateurs de bilan, de liquidité et de financement, d'indicateurs relatifs aux actifs gagés, aux évolutions des créances douteuses ainsi que des indicateurs d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

Les agrégats et indicateurs sont publiés pour l'intégralité de l'échantillon du secteur bancaire, qui recouvre des déclarants (sources de données) appliquant les normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que les normes techniques d'exécution relatives au *reporting* prudentiel de l'ABE, des déclarants appliquant les normes comptables nationales ainsi que les normes de l'ABE et des déclarants n'appliquant pas du tout les normes de l'ABE. Des agrégats et des indicateurs sont également publiés pour les rapports fondés sur les normes prudentielles et les normes comptables nationales, en fonction de la disponibilité des rubriques sous-jacentes.

Les séries relatives aux groupes bancaires de l'UE sont disponibles sur une base transfrontière et transsectorielle, « transfrontière » désignant les succursales et filiales situées hors du marché national et « transsectorielle » recouvrant les filiales des groupes bancaires classées parmi les autres établissements financiers. Les sociétés d'assurance ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Les données bancaires consolidées sont déclarées séparément pour trois catégories de taille de groupes bancaires nationaux (petits, moyens et grands). Des informations sont également fournies sur des institutions sous contrôle étranger exerçant leur activité dans les pays de l'UE.

Banque centrale européenne Direction Générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /18 novembre 2015

La BCE publie les données bancaires consolidées trimestrielles pour mars et juin 2015

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp au :
+49 69 1344 5057.**

Notes :

- Les données bancaires consolidées sont également accessibles à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. [<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9689600>].
- Les données et des informations complémentaires relatives à la méthodologie servant de base à l'élaboration des données peuvent être consultées sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : <http://www.ecb.int/stats/money/consolidated/html/index.en.html>.

Banque centrale européenne Direction Générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France